

Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 octobre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 6 novembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 5 novembre 2018

HABITAT – PRET A TAUX 0 DE LA CAN : BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES DE 3 PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Romain DUPEYROU à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Stéphanie DELGUTTE par Dominique POUGNARD, Gérard (décédé) GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Josiane METAYER, Marcel MOINARD, Alain PIVETEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Romain DUPEYROU, Alain GRIPPON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jean-Pierre MIGAULT, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 5 NOVEMBRE 2018

HABITAT – PRET A TAUX 0 DE LA CAN : BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES DE 3 PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu les délibérations des 25 janvier 2016 et 30 mai 2016 approuvant les modalités de bonifications d'intérêts aux établissements bancaires partenaires de Prêts à 0% de la CAN,

Considérant les attestations transmises par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) des Deux-Sèvres depuis septembre 2018 pour la bonification d'intérêts de 3 Prêts à 0% de la CAN,

Afin de développer une offre permettant aux ménages aux revenus modestes de faire construire dans des lotissements privés ou communaux, d'acheter un logement ancien pour la première fois (voire de devenir propriétaire d'un logement HLM) dans les meilleures conditions, la CAN a mis en place un Prêt à 0% (sans intérêt pour le bénéficiaire) avec les établissements bancaires prêteurs, compris selon les cas, entre 10 000 € et 21 000 € maximum remboursable sur 15 ans.

La CAN a réservé une enveloppe de 765 000 € d'ici 2021 afin de permettre aux établissements bancaires partenaires d'octroyer 510 Prêts à 0% de la CAN au titre de l'action du PLH relative au soutien à la primo-accession à la propriété.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

Objectif PLH	Prêts réalisés au 24/09/2018	Reste Prêts disponibles	Bonifications accordées	Enveloppe restante
510	134	376	278 441 €	486 559 €

Les nouvelles demandes de Prêts à 0% de la CAN concernent la construction de 2 maisons individuelles et l'achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie, répartis sur 3 communes (cf tableau détaillé joint en annexe).

Pour ces opérations, d'un montant prévisionnel global de 412 082 €, la CAN est sollicitée pour un soutien financier global compensant l'absence d'intérêt, de 8 700 €.

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20181108-C19-11-2018-DE Date de télétransmission : 08/11/2018 Date de réception préfecture : 08/11/2018
--

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière globale de 8 700€ à 3 primo-accédants à la propriété au titre du Prêt à 0% de la CAN,
- Autoriser le versement en une seule fois, du montant respectif pour chaque opération au profit de l'établissement bancaire concerné, sur la base de l'acceptation de l'offre de Prêt à 0% de la CAN par chaque bénéficiaire,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué